



Konkurse - Faillites - Fallimenti

VD

1. **Débitrice: KRISS INTERNATIONAL SA**, anc. Vuarpillière 35, Nyon, act. En Courta-Rama 10, 1163 ETOY
2. **Déclaration de faillite:** 09.05.2016
3. **Procédure:** sommaire
4. **Délai de production:** 11.07.2016
5. **Remarques:** Les créanciers qui ont produit dans le cadre de la procédure concordataire sont priés de réactualiser leurs créances, intérêts arrêtés au jour de la faillite, soit le 9 mai 2016.
But : l'exécution et la détention de brevets et autres droits de propriété intellectuelle, la réalisation d'études techniques et industrielles dans tous les domaines techniques; la fabrication, l'achat, la vente, le courtage de produits industriels, pièces et accessoires; la remise de licences d'exploitation sur ses droits de propriété intellectuelle

Office des faillites de l'Arrondissement de la Côte
1260 Nyon 1

02915627

